

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article965>



Un pas vers le Maintien de la Gratuité pour les Seniors ??

- Thématiques - Travail -



Date de mise en ligne : dimanche 25 juin 2017

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

A partir de diverses interpellations de Seniors sur les conditions de renouvellement de la Carte Senior, nous avons vérifié quelques informations auprès du point Senior de la Mairie de Toulouse.

Tous les titulaires du Pass Transport Carte Senior peuvent demander le renouvellement de leur Carte et continuer à bénéficier de la gratuité pour un an, jusqu'en Juin 2018, à condition de faire ce renouvellement avant fin Juin 2017, quelle que soit leur date anniversaire.

Cela ne concerne donc que les retraités qui ont à ce jour plus de 65 ans. Ceux qui auront 65 ans après le 3 juillet 2017 se verraient appliquer les nouvelles dispositions tarifaires ainsi que tous les retraités à partir de 62 ans.

Cette information mérite une large diffusion afin que le plus grand nombre de retraités de plus de 65 ans demande rapidement le renouvellement de leur carte.

Engagés depuis plus de 8 mois dans l'action pour le maintien de la gratuité des transports pour les Seniors, nous constatons sans cesse le mécontentement suscité par cette remise en cause alors que tout doit être fait pour inciter à prendre les transports en commun. La gratuité est très incitative pour les retraités à les utiliser, à sortir de chez soi, à maintenir du lien

**Ne baissons pas la garde et restons mobilisés
pour le maintien de la gratuité !**

manif des retraités le juin [lire ici](#)

http://universitepopulairetoulouse.fr/sites/universitepopulairetoulouse.fr/IMG/jpg/20170613_102833.jpg

la vidéo des retraité e s <https://youtu.be/cSPSGCCI7Lo>